ART. 60 N° **4098**

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N º 4098

présenté par

M. Chassaigne, M. Wulfranc, M. Brotherson, M. Bruneel, Mme Buffet, M. Dharréville, M. Dufrègne, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu, M. Fabien Roussel et M. Serville

ARTICLE 60

À l'alinéa 10, après le mot :

« collectifs »

insérer les mots:

« de l'origine des produits servis et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les auteurs de cet amendement souhaitent renforcer l'information sur l'origine des produits servis dans la restauration collective.

Il s'agit d'une exigence fondamentale de la part des consommateurs, mais aussi d'un outil efficace pour connaître l'impact environnemental et climatique au regard des distances parcourues par les produits servis.